

CHARTRE DU BENEVOLAT AU 4BIS - IJ



Le/la bénévole qui rejoint l'association Le 4bis - Info Jeunes est une personne qui **choisit librement** de mettre gratuitement une partie de son temps et de ses compétences au service d'un projet au service des jeunes de Rennes et de sa métropole. **Iel est libre de cesser son implication à tout moment.**

MISSIONS DE L'ASSOCIATION

Le 4bis-Info Jeunes est une association d'Information Jeunesse et d'éducation populaire au service des jeunes de Rennes et Rennes Métropole. Elle agit pour **favoriser leur autonomie, leur émancipation et leur pouvoir d'agir**, en garantissant un **accès libre, gratuit, anonyme et sans condition à une information fiable et actualisée.**

Installée au 360, elle fait vivre un tiers-lieu d'Information Jeunesse ouvert à toutes les jeunesses. Ce lieu combine un espace ressource sur l'ensemble des thématiques de la vie des jeunes (orientation, emploi, logement, santé, mobilité, droits, engagement...), des permanences spécialisées, ainsi que des espaces d'expérimentation, d'expression et de valorisation.

C'EST QUOI ÊTRE BENEVOLE AU 4BIS-IJ ?

Être bénévole au 4bis-IJ, c'est choisir de s'engager dans une association qui fait confiance aux jeunes, en prenant part à sa vie, son fonctionnement, à ses réflexions et à ses décisions. C'est partager ses valeurs et devenir, à son échelle, un ambassadeur-riche du 4bis-IJ.

Le bénévolat est un espace pour apprendre, développer des compétences, renforcer son pouvoir d'agir, rencontrer d'autres jeunes et découvrir le tissu socio-culturel de la ville.

L'engagement y est libre et adapté à ses envies, ses capacités et ses disponibilités, sans hiérarchie, sans obligation ni pression.

Être bénévole au 4bis, ce n'est pas être salarié : c'est donner de son temps dans un cadre sécurisant, en étant soutenu et valorisé par une équipe de professionnels, dans le respect de ses limites.

ET POURQUOI UNE CHARTE ?



Notre charte définit le cadre d'action des bénévoles au sein de notre association. C'est un outil qui permet de se mettre d'accord sur les objectifs, les droits et les engagements de chacun.

Les engagements du/de la bénévole

- Adhérer au projet de l'association Le 4bis - Info Jeunes, ses principes et ses valeurs
- Participer aux réunions d'information, aux missions convenues et aux formations le cas échéant
- Exercer ses missions dans le respect physique, moral et psychologique de chacun.e
- S'impliquer, à son échelle, dans la mission réalisée lors du temps de l'évènement
- Respecter les horaires convenus conjointement, et prévenir en cas d'absence



Les engagements du 4bis - IJ

- Accueillir et considérer chaque bénévole comme des éléments indispensables au bon fonctionnement de l'association
- Proposer des activités ou missions en lien avec les compétences, les motivations, les sensibilités et les envies de chaque bénévole
- Assurer l'intégration de chaque bénévole via la rencontre d'autres jeunes, des formations sur-mesure, du pair-à-pair
- Organiser des points autour des centres d'intérêts, des compétences et des difficultés rencontrées
- Valoriser le bénévolat de chaque individu
- Garantir une couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des missions confiées



Le/la bénévole et Le 4bis - Info Jeunes peuvent mettre fin au bénévolat à tout moment, en prévenant en avance si possible. En cas de non respect de la présente charte, l'association se réserve le droit d'interrompre l'activité du bénévole, en lui en expliquant les raisons.

Nom, prénom (et pronom au besoin !) :

.....

Date de naissance :

.....

Téléphone et mail :

.....

Autres infos importantes :

.....

Les missions qui m'attirent :

.....

.....

.....

Signature

INFORMATIONS D'URGENCE :

Personne à contacter :

.....

Téléphone :

.....